

Discours de candidature à la présidence EBER Philippe Genty

Note : les éléments suivants ne sont pas une retranscription des propos tenus par le candidat mais la base de son discours.

62 ans, marié, 2 enfants, retraité, ancien directeur régional de la Compagnie Nationale du Rhône, responsable du tronçon du Rhône de 100 km entre Lyon et Tain l'Hermitage, soit 4 aménagements hydroélectriques (production d'électricité renouvelable, navigation, usages agricoles de l'eau, gestion du domaine concédé, missions d'intérêt général) et le management de 120 personnes.

Élu à Saint-Maurice-l'Exil depuis 2008 et Maire depuis mars 2014, c'est mon 3^e mandat.

Depuis avril 2014, Vice-Président Aménagement du territoire et urbanisme à la CCPR puis à EBER depuis le 07 janvier 2019.

J'ai également été élu Président du Conseil Local de Développement (représentation de la société civile) du syndicat mixte Rhône PLURIEL entre 2005 et 2008. Puis, en mai 2014, j'ai été élu Président du syndicat mixte Rhône PLURIEL, syndicat porteur du contrat de développement durable de la région Rhône Alpes regroupant 5 EPCI (ViennAgglo, région de Condrieu, pays roussillonnais, Pilat rhodanien et collines du nord Dauphiné, soit environ 176 000 personnes) qui a été dissous fin décembre 2016.

Pendant mon précédent mandat, et dans le cadre de ma délégation de VP, je me suis investi aux côtés des autres élus du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire pour faire émerger un nouveau territoire le 1^{er} janvier 2019, Entre Bièvre et Rhône, fort de ses 37 communes et de ses 67 000 habitants.

En charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, j'ai été à la rencontre de chacun des maires pour mieux les connaître, mais également leur commune, leurs projets de développement économique et résidentiels, leurs attentes, leurs contraintes notamment vis-à-vis des documents d'urbanisme. Ces entretiens, ces échanges m'ont permis de mieux appréhender la diversité des attentes selon le caractère rural ou plus urbain de la collectivité, et m'ont conforté dans le fait que EBER est un territoire riche de potentiel, de contraste, de complémentarité, mais également porteur d'avenir et de modernité pour sa population, ses acteurs économiques, ses services.

Ces derniers 18 mois, une partie des fondements de ce nouveau territoire a été installée, beaucoup de projets ont été engagés, certains doivent être consolidés, d'autres amendés ou révisés, et notre organisation doit être améliorée.

Je ne reviendrai pas sur nos points forts, mais j'aborderai rapidement quelques axes d'amélioration :

Tout d'abord, je souhaite repositionner les Maires au cœur des grandes orientations stratégiques de la communauté de communes en installant très rapidement la conférence des Maires. Cette instance sera saisie des dossiers structurants à fort impact sur le territoire avant leur instruction par le bureau communautaire. C'est avec leur « casquette » de maire que ces dossiers seront examinés et les relevés de décision seront alors communiqués au bureau pour instruction. L'objectif est un meilleur partage d'information le plus à l'amont possible des grands dossiers qui jalonnent le mandat, et ainsi une information plus directe aux différents conseils municipaux. C'est une structure informelle qui n'a pas vocation à décider. C'est bien toujours le conseil communautaire

qui aura la décision en son sein, mais seulement une fois les maires entendus. Cette disposition sera incluse dans le futur pacte de gouvernance.

Ensuite, je souhaite plus affirmer la dimension « ruralité » de notre territoire et la considérer comme un vecteur de développement harmonieux essentiel et complémentaire à la dimension économique et industrielle des grandes zones d'activité plutôt installées sur des secteurs plus urbains. Une vice-présidence dédiée traduira cet engagement.

Conscient de la nécessité de mieux accompagner les communes rurales dans leur développement, une réflexion sera engagée rapidement pour mettre en place une Dotation de Solidarité Communautaire qui pourrait être basée pour tout ou partie sur la richesse produite sur le territoire sur les zones d'activité communautaires, de même que la rédaction d'un règlement d'éligibilité à un fonds de concours communautaire pour des investissements en lien avec un intérêt communautaire et concernant plusieurs collectivités.

Je me permets tout de même de vous rappeler que pour partager une richesse, elle doit être produite et installée dans la durée...

Les futures positions que nous aurons à prendre dans le cadre de la relance économique, suite à l'épidémie de covid, sur la sauvegarde des emplois industriels menacés par la crise très proche de nous, CERDIA avec la perte de 123 emplois, ou encore l'accueil de nouveaux acteurs économiques prennent là toute leur importance, sans laisser pour autant les nombreux dossiers qui ont été initiés et en cours d'instruction ces derniers mois, que ce soit dans le domaine de la transition écologique, de l'environnement et des déchets, des équipements sportifs, de l'urbanisme, de l'eau, de l'insertion et de l'emploi, de l'innovation, des voiries, des mobilités, de la culture, ou encore du tourisme. Ce n'est pas une liste exhaustive, mais ce sont bien des dossiers en cours et qui devront être repris très rapidement dans l'intérêt du territoire de ses habitants et de ses acteurs économiques.

Une communication pertinente, visible et lisible par la population et peut être une spécifique pour les élus est un complément indispensable à la réussite de notre engagement, c'est également un enjeu fort du mandat.

La cadence des réunions de bureaux devrait être revue, de même que leur localisation. En effet, je souhaite que les conférences des maires, les bureaux communautaires puissent tourner sur l'ensemble du territoire, partout où des salles municipales pourront le permettre en respectant les contraintes sanitaires potentielles du moment, et en réinstaurant également une certaine convivialité comme certains d'entre nous l'ont connue et appréciée.

Ces « délocalisations » permettront ainsi à chacun de partager une meilleure connaissance du territoire, des communes qui le composent ainsi que de leurs particularités touristiques, environnementales, économiques, sociales, résidentielles, patrimoniales... de ce simple fait, les élus communautaires pourront être mieux à même de se positionner sur certains dossiers structurants.

C'est fort de ces constats, et de bien d'autres, de ma croyance en ce territoire, de ma volonté et de mon envie d'être acteur de son évolution, avec la qualité et la diversité des élus qui la composent que je vous propose ma candidature pour la présidence de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

Pour ce faire, j'ai prévu d'être accompagné de 15 vice-présidents représentant toute la qualité et la diversité du territoire EBER. Ce soir, je vous les proposerai avec les délégations correspondantes.

Je vous remercie de votre écoute et de votre attention.